



CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 09 JUIN 2023

PROCES VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CONCORET, dûment convoqué le 30 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ronan COIGNARD, Maire de CONCORET.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12

Présents :

COIGNARD Ronan	CREPIN Richard	LE MINTIER Yves
AUBERT Jean-Marie	BOURIEN Yannick	MESLÉ Gaëtan
AUBERT Joëlle	GARCIA Déborah	PRESSE Christophe
MULLER Sarah	LE BARBIER Benoît	

Secrétaire de séance : Richard CRÉPIN

Absents excusés : Marina BLANCHE (pouvoir à Y. Bourien) - Gwénaél AUBRY - Camille MACÉ

Absents : Alice DESBOIS

**N°09/06/2023 - CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 JUIN 2023:
APPROBATION DU PROCES-VERBAL**

M. le Maire demande à l'assemblée de valider le Procès-verbal du dernier conseil municipal.
Le Procès-verbal du conseil municipal du 06 juin 2023, est approuvé, à l'unanimité et par un vote à mains levées des membres présents ou représentés.

**N°10/06/2023 - ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023 :
ELECTION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Joëlle AUBERT-M. Jean-Marie AUBERT - Mme Sarah MULLER - M. Gaëtan MESLÉ. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Mme Joëlle AUBERT
M. Ronan COIGNARD
Mme Sarah MULLER

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme Joëlle AUBERT : 12 voix
- M. Ronan COIGNARD : 12 voix
- Mme Sarah MULLER : 12 voix

Sont proclamés élus : Mme Joëlle AUBERT – M. Ronan COIGNARD – Mme Sarah MULLER ayant obtenu la majorité absolue, en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des Suppléants :

Les candidatures enregistrées :

- M. Jean-Marie AUBERT
- Mme Déborah GARCIA
- M. Richard CRÉPIN

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. Jean-Marie AUBERT : 12 voix
- Mme Déborah GARCIA : 12 voix
- M. Richard CRÉPIN : 12 voix

Sont proclamés élus : M. Jean-Marie AUBERT – Mme Déborah GARCIA et M. Richard CRÉPIN ayant obtenu la majorité absolue, en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 31

Le Maire de Concoret
Ronan COIGNARD

Le secrétaire de séance
Richard CREPIN